

FORMULAIRE

Pour la mise à disposition d'un kit de couches lavables

Demande à envoyer par mail (adt@grandanecy.fr) ou courrier après participation obligatoire à une réunion d'information

NOM, Prénom de la personne souhaitant bénéficier du prêt d'un kit :

.....

Adresse du demandeur :

Adresse e-mail :

Téléphone :

Date de la demande :

Date de réunion à laquelle vous avez participé	
--	--

Kit à disposition	Kit choisit	Kit accordé
2-5kg		
6-16kg		
Lieu de retrait et retour du kit	ESAT du Parmelan 8 rue Louis Bréguet – 74600 SEYNOD Tel : 04 50 69 14 76	
Jours de retrait et retour disponibles par semaine	L'après-midi les lundis, mercredis et jeudis	
	Date de retrait	Date de retour
Dates de prêt du kit souhaitées		
Dates de prêt accordées par le Grand Anancy		

Déroulement du prêt

- Pour le retrait et le retour du kit il est impératif de téléphoner à l'ESAT une fois sur place afin qu'ils viennent vous chercher
- La durée du prêt d'un kit est fixée à 20 jours, soit 3 semaines
- 2 semaines ouvrées sont nécessaires entre chaque prêt pour le re-lavage du kit par l'ESAT
- Prévoir environ 15 minutes pour procéder à l'inventaire complet du kit
- Le transport d'un kit nécessite un véhicule léger
- Pour le retour du kit, celui-ci devra être remise en main propre à l'ESAT

CHARTE

Modalités de mise à disposition d'un kit de couches lavables par le Grand Annecy

- Le Grand Annecy propose aux habitants résidant sur le territoire de l'agglomération une mise à disposition gratuite d'un kit de couches lavables.
- Les conditions obligatoires pour bénéficier du prêt gratuit d'un kit sont :
 - Etre domicilié sur l'une des 34 communes du Grand Annecy
 - Avoir participé à une réunion d'information sur les couches lavables
- Le Grand Annecy a délégué, via une convention, le stockage, la mise à disposition et le lavage des kits entre chaque prêt à l'ESAT du Parmelan situé à l'adresse suivante :
8 Rue Louis Bréguet - 74 600 SEYNOD – Contact par tel : 04 50 69 14 76
- La prise en charge et le retour du kit sont à la charge de l'emprunteur et s'effectuent à l'adresse indiquée ci-dessus.
- La prise en charge et le retour du kit doivent s'effectuer dans le respect des délais mentionnés dans le formulaire de mise à disposition.
- La prise en charge du kit dans les locaux de l'ESAT « Le Parmelan » par l'emprunteur pourra s'effectuer uniquement sur présentation du présent formulaire complété et signé par l'emprunteur.
- L'entretien (lavage et séchage) du kit est à la charge de l'emprunteur durant toute la durée d'utilisation et devra respecter les conditions d'utilisation indiquées en réunion d'information et rédigées dans le mémo fourni avec le kit.
- Le Grand Annecy prend en charge le coût financier du lavage du kit par l'ESAT entre chaque prêt.
- Le Grand Annecy facturera à l'emprunteur du kit, et selon les tarifs en vigueur, les éléments détériorés par manquement à la procédure décrite dans le mémo avec le kit.
- Le Grand Annecy facturera au bénéficiaire, et selon les tarifs en vigueur, le non-respect des conditions et/ou le délai de restitution indiqué dans le formulaire.

L'emprunteur s'engage à :

Utiliser le kit en respectant les usages préconisés (lavage, lessive...)
Restituer le kit en respectant les délais indiqués lors du prêt et du retour
Restituer les couches fermées et appariées à leur(s) insert(s)
Rembourser les éléments du kit perdus ou détériorés

PJ : Guide et mémo de conseils pratiques à télécharger **sur www.grandannecy.fr**

L'emprunteur ci-après désigné certifie avoir pris connaissance des modalités de mise à disposition et accepte les conditions de la charte sus-citées.

Fait à Le

Signature de l'emprunteur :